

Burundi : l'Assemblée nationale le plaide pour la levée des sanctions européennes

@rib News, 05/06/2017 Source Xinhua Burundi : le parlement emboîte le pas à la CAE dans le plaidoyer pour la levée des sanctions européennes Le président de l'Assemblée nationale burundaise, Pascal Nyabenda (photo), a emboîté le pas lundi aux pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) dans le plaidoyer pour la levée des sanctions financières de l'Union Européenne (UE) contre le gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza.

M. Nyabenda intervenait au cours d'une cérémonie de lancement des travaux de la session parlementaire de juin (édition 2017) dans le Palais des congrès de Kigobe (nord de Bujumbura) abritant cette chambre basse du parlement bicaméral burundais. "Ces sanctions européennes ne sont pas légitimes dans la mesure où elles ne respectent pas les droits fondamentaux de la personne humaine. Par ailleurs, elles hypothèquent la mise en œuvre par le Burundi, des Objectifs de Développement Durables" (ODD) au cours de l'horizon 2015-2030, coupant ainsi l'élan du 1er ODD consacré à la lutte contre la pauvreté", a insisté M. Nyabenda. De son côté, le président du Sénat, Ruvyiriza Ndayishimiye, a relayé le même plaidoyer pour la levée des sanctions européennes contre le Burundi, à l'intention des diplomates invités à la cérémonie de lancement des travaux de la session parlementaire de juin. Les dirigeants de la CAE sont allés solliciter pour leur "ferme position contre ces sanctions européennes dont les effets sont néfastes sur la qualité de vie des populations burundaises et le développement du pays", a précisé le sénateur Ndikuriyo. A ce jour, la CAE est composée de six Etats, à savoir le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda qui en ont été fondateurs en 2000, le Burundi et le Rwanda qui l'ont rejoint en 2007, ainsi que le Sud-Soudan dont la récente adhésion remonte à l'an 2016. Le 14 mars 2016, l'UE a décidé de suspendre l'aide financière directe à l'administration burundaise du président Nkurunziza, en invoquant la violation par celle-ci, de l'article 96 de l'Accord de Cotonou (Bénin) de 2000 entre la vingtaine de pays membres de l'UE aux 77 autres pays du groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), spécialement au sujet de la protection des droits humains. Le 20 mai dernier à Dar-Es-Salaam au cours du 18^{ème} sommet de la CAE, qui devait discuter également du projet de conclusion d'un Accord de Partenariat Economique (APE) entre la CAE et l'UE, le président ougandais Yoweri Kaguta Museveni et médiateur en chef dans le volet externe du dialogue interburundais d'Arusha (nord de Tanzanie), son homologue tanzanien, John Pombe Magufuli, et le vice-président du Kenya, William Ruto, sont intervenus, tour à tour, pour demander, "avec insistance", la levée de ces sanctions européennes contre un "Etat membre de la CAE" (le Burundi) sans avoir préalablement consulté les instances dirigeantes de cette communauté d'intégration régionale africaine. Samedi dernier, la province urbaine de Bujumbura-Mairie a abrité une manifestation pour exprimer des remerciements "particuliers" et de la "joie" à l'égard de trois pays de la CAE (Ouganda, Tanzanie et Kenya) pour leur plaidoyer du 20 mai dernier en faveur de la levée des sanctions de l'UE contre le Burundi.

À

À (adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});